

## **20230219 Mediapart**

<https://www.mediapart.fr/journal/international/190223/en-tunisie-il-faut-depasser-la-question-des-traversees-pour-penser-l-immigration-africaine>

[Migrations](#) [Entretien](#)

### **En Tunisie, « il faut dépasser la question des traversées pour penser l'immigration africaine »**

*Dans un contexte où le Parti nationaliste tunisien s'en prend violemment à la communauté subsaharienne et où les naufrages ne cessent de s'intensifier en mer, le géographe Camille Cassarini revient sur les évolutions de la présence africaine dans ce pays du Maghreb, dont les politiques migratoires n'échappent pas aux mécanismes que l'on peut observer en Europe.*

[Nejma Brahim](#)

19 février 2023 à 10h51

Dix-huit mille personnes ont réussi à rejoindre l'Italie depuis les côtes tunisiennes en 2022. Un chiffre en constante augmentation ces dernières années, démontrant que la crise socio-économique, mais aussi démocratique, dans laquelle s'enfonce la Tunisie ne cesse de pousser des personnes sur les chemins de l'exil.

À l'heure où les naufrages s'amplifient et où [la découverte du corps d'une fillette](#), échoué sur une plage des îles Kerkennah le 24 décembre dernier, vient brutalement nous rappeler la violence des politiques de fermeture des frontières, Camille Cassarini, chercheur à l'Université de Gênes et chercheur associé au LPED/IRD, alerte sur la nécessité de reconnaître l'immigration africaine en Tunisie.

Après avoir passé plusieurs années à Sfax pour réaliser sa thèse, ville où la communauté subsaharienne est particulièrement importante, le géographe constate qu'un certain nombre de personnes viennent d'abord pour étudier et travailler.

« *Les personnes subsahariennes sont structurellement irrégularisées par l'État tunisien et leur départ prend avant tout naissance dans ce contexte de vulnérabilité juridique* », souligne ce spécialiste des mobilités africaines en Tunisie, estimant que la délivrance d'un titre de séjour et l'ouverture de leurs droits pourraient permettre à certains de se projeter en Tunisie. Il faut, dit-il, cesser de penser ces mobilités sous l'angle du transit vers l'Europe.



Camille Cassarini travaille aujourd'hui sur les chaînes de solidarité qui se créent autour de la migration au Maghreb. © Document personnel

### **Mediapart : Depuis quand observe-t-on la présence d'exilés subsahariens en Tunisie ?**

**Camille Cassarini :** Depuis les années 1980, avec principalement des étudiants au départ, issus de classes moyennes supérieures, venus se former dans des instituts publics tunisiens. Il y a un premier changement dans les années 1990, qui correspond au grand pari de Ben Ali sur l'enseignement privé, visant à attirer lesdites « classes moyennes émergentes » d'Afrique.

C'est ainsi qu'on a vu arriver des Camerounais, Congolais, Sénégalais ou Ivoiriens. Au même moment, il y avait déjà des mobilités de travailleurs qui arrivaient en Tunisie puis tombaient en situation irrégulière, mais on n'en parlait pas du tout.

Un second changement a eu lieu en 2003, avec l'arrivée de la Banque africaine de développement et de son personnel, qui, à la suite des événements en Côte d'Ivoire, a été déplacée à Tunis. En 2011 enfin, l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire a mis beaucoup d'Ivoiriens sur la route. On estime qu'il y avait alors quelques milliers d'Ivoiriens à Tunis, quelques centaines à Sfax. Ces chiffres ont connu une croissance très forte dans les années qui ont suivi. Je dirais qu'aujourd'hui, entre 30 000 et 50 000 personnes originaires d'Afrique subsaharienne vivent en Tunisie.

### **Quel est leur profil ?**

On retrouve toujours une très large majorité de personnes ivoiriennes, ce qui est en soi une particularité, voire un paradoxe, car la Côte d'Ivoire n'était pas un pays d'émigration, contrairement à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. On observe surtout la présence de travailleurs, issus de deux principaux groupes socio-ethniques en Côte d'Ivoire (les Akan et Baoulé, ainsi que les Bété, proches de Laurent Gbagbo), qui, avant, ne migraient absolument pas hors de la Côte d'Ivoire et sont issus de couches sociales assez favorisées.

### **Dans quelles conditions de vie évoluent-ils ?**

Jusqu'au Covid-19, tous ces groupes vivaient d'emplois relativement précaires ; pas seulement d'emplois journaliers, payés 25 dinars par jour, mais aussi de petites activités commerciales à la valise (le fait de ramener des produits du pays d'origine pour les revendre en Tunisie).

Cette population arrivait par avion sans visa et vivait en situation irrégulière (puisque une fois passés les trois mois de séjour autorisés, ils n'ont plus de droit au séjour), dans des logements collectifs, parfois individuels et dans des conditions relativement précaires ; mais des conditions qui, au regard de leur précédente situation en Côte d'Ivoire, n'étaient pas forcément si mauvaises.

Leur salaire leur permettait d'opérer des renvois de fonds et de soutenir leur famille. Notamment au regard du taux de change qui existait entre le dinar tunisien et l'euro, et donc le franc CFA. À partir de 2018, l'État tunisien a développé une autre politique monétaire, faisant doper les exportations et baisser la valeur du dinar. Les cordons de la bourse ont alors été de plus en plus serrés.



Des exilés subsahariens à Sfax, en Tunisie, le 7 février 2023. © Photo Nejma Brahim / Mediapart

### **Quel impact le Covid-19 a-t-il pu avoir sur les migrations de Subsahariens vers et *via* la Tunisie ?**

Étant donné que ces personnes vivaient majoritairement d'emplois journaliers, sur un marché du travail informel, elles ont été les premières à perdre leur emploi. Elles ont vécu une très forte précarité, notamment parce qu'elles n'avaient ni sécurité sociale, ni parachute, ni aucune structure familiale pouvant leur venir en aide. Et on a vu des choses apparaître pour la toute première fois durant cette période, comme la mendicité et le sans-abrisme. Sur le plan des arrivées, il y a eu une forte baisse des arrivées, mais cela a repris dès que le trafic aérien s'est rouvert.

### **Selon les ONG, la présence des Subsahariens a fortement augmenté en 2022. Comment l'expliquez-vous ?**

Les arrivées ont augmenté, oui, mais difficile de dire dans quelle mesure. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a plus seulement que des Ivoiriens. Il y a d'autres nationalités qui ont investi cette route migratoire comme les lieux d'installation ouverts par ces mobilités. Des personnes originaires du Cameroun et de Guinée-Conakry, qui pratiquent les routes migratoires entre Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord depuis longtemps.

Alors qu'on les trouvait beaucoup en Libye, en Algérie ou au Maroc, les mobilités ivoiriennes ont ouvert cette route à travers la Tunisie, notamment jusqu'à Sfax. Aussi, sans doute, parce

que des routes s'ouvrent et se ferment en permanence, et que les populations cherchent de nouveaux itinéraires. Chaque groupe en migration a sa propre histoire migratoire.

Avec l'arrivée de ces nouvelles nationalités, l'économie du passage s'est diversifiée.

### **Ces populations, différentes les unes des autres, cherchent-elles toutes à tenter la traversée pour l'Europe ?**

Mes travaux montrent que les Ivoiriens sont venus en Tunisie pour travailler et s'installer. Ces mobilités s'apparentent donc de plus en plus à une immigration, avec des gens qui restent plusieurs années, fondent une famille et occupent des emplois et une position sociale en Tunisie. On est face à un début d'immigration qui est appelée à rester.

Concernant les Guinéens et Camerounais (et je le dis avec beaucoup de prudence car je n'ai pas mené d'enquête sur le sujet), on sait que ce sont des groupes connus pour rechercher une traversée vers l'Europe. On sait aussi que ce sont des groupes surreprésentés dans les demandes d'asile en Europe. C'est une donnée sur laquelle on peut s'appuyer pour faire l'hypothèse qu'ils ne sont pas forcément en Tunisie pour y rester, contrairement aux Ivoiriens. Mais il faudrait y consacrer des travaux.

### **L'arrivée de nouvelles nationalités a-t-elle changé la donne pour les réseaux de passage ?**

Oui. Ces nouvelles nationalités ramènent avec elles leur expérience de la route et de la traversée. Certaines personnes sont restées très longtemps en Libye et ont acquis de bonnes connaissances dans la fabrication de bateaux. En arrivant à Sfax, qui est une ville littorale avec toute une économie de la mer, elles se sont mises à fabriquer des bateaux ou à acheter des moteurs. C'est le cas des Guinéens et des Gambiens. Aujourd'hui, on voit de nouveaux types d'embarcation en métal.

Cela étant dit, aucune économie du passage ne se fait sans l'aval, le soutien et la protection de réseaux de passage tunisiens vers l'Europe. Les personnes en situation de domination quotidienne, sans capital social ni économique, n'ont pas les moyens de mettre en place de tels réseaux. Les Tunisiens cherchent un public, certains Subsahariens leur donnent accès à ce public-là, et ensuite, c'est de la négociation et du business. S'il y a une économie du passage des Subsahariens vers l'Europe, c'est avant tout parce qu'il y a une économie du passage des Tunisiens vers l'Europe.

Avec l'arrivée de ces nouvelles nationalités, l'économie du passage s'est diversifiée. On a une plus grande offre du passage, pour une demande qui n'est pas nécessairement plus importante qu'avant. La conséquence de cela, c'est que les prix ont baissé. Lorsqu'il fallait payer auparavant 5 000 dinars, 1 000 ou 1 500 dinars suffisent désormais pour partir.



Deux jeunes Guinéens attendent, depuis leur maison partagée à Sfax, de pouvoir tenter la traversée pour l'Europe. © Photo Nejma Brahim / Mediapart

### **Avez-vous le sentiment que le nombre de naufrages a augmenté ?**

Les organisations de la société civile disent que cela augmente. Mais depuis le début de mon travail en Tunisie, donc en 2017, j'ai toujours entendu parler des naufrages et des morts qui en découlent. L'ennui, c'est qu'on a beaucoup de mal à décompter ces naufrages, on ne sait pas exactement qui meurt, puisqu'on compte beaucoup de disparus en mer.

En Tunisie, on sent que cette question des disparitions prend de plus en plus d'importance, d'abord chez les familles de Tunisiens disparus qui se mobilisent, mais aussi chez les familles et proches de Subsahariens, parce qu'elles sont installées en Tunisie. C'est plus compliqué en revanche pour les autres, lorsqu'ils sont en transit et n'ont pas forcément de proches en Tunisie. C'est le travail des organisations telles que la Croix-Rouge internationale que de les aider à retrouver un proche disparu.

Ceux qui survivent à ces naufrages restent confrontés à de forts traumatismes et ne sont pas du tout pris en charge ensuite. Cela fait partie de toute cette architecture frontalière, qui consiste à marquer les gens dans leur mémoire, leur corps, leur histoire.

On a une politisation latente et progressive de la question des mobilités africaines.

### **Qu'est-ce qui pousse les gens à tenter la traversée au risque de perdre la vie en mer ?**

Je crois qu'il faut déconstruire les logiques qui amènent les gens à partir, notamment parce que j'ai connu des personnes qui avaient construit une vie en Tunisie (comme les Camerounais) et qui sont parties malgré tout pour l'Europe. Les traversées sont aussi le produit de la fermeture des frontières qui s'opère en Afrique et, sans nier l'influence des États européens dans ce domaine, il ne faut pas non plus sous-estimer la capacité des États maghrébins et africains à développer leurs propres agendas stratégiques vis-à-vis de la migration.

En Tunisie, les personnes subsahariennes sont structurellement irrégularisées par l'État tunisien et leur départ prend avant tout naissance dans ce contexte de vulnérabilité juridique : c'est parce qu'on empêche les circulations entre pays africains que ces personnes sont amenées à partir. Soit elles dépensent l'argent économisé dans le paiement de pénalités pour rentrer dans leur pays, soit elles paient une traversée vers l'Europe, le tout sous l'effet conjugué de la baisse du dinar, du renforcement de l'appareil policier tunisien et d'un climat de peur.

Il faut donc poser la question fondamentale du droit au séjour pour les personnes subsahariennes en Tunisie. On ne parle pas de la nationalité, mais de l'obtention d'un titre de séjour qui leur ouvre des droits. Il faut dépasser la question des traversées pour penser l'immigration africaine en Tunisie.

### **La Tunisie nie-t-elle l'existence de cette immigration ?**

Jusqu'ici, il n'y avait jamais eu de débat politique ou de véritable positionnement des acteurs politiques vis-à-vis de l'immigration africaine en Tunisie. Depuis quelque temps, le Parti politique nationaliste tunisien a lancé des campagnes xénophobes et racistes de lutte contre la présence africaine en Tunisie, reprenant les mêmes discours que les partis xénophobes en Europe, autour de la théorie du « grand remplacement ». Pour la première fois, un parti fonde sa rhétorique sur la présence africaine en Tunisie. Ce n'est pas anodin, parce que le pays avait toujours nié cette présence.

Paradoxalement, cela montre que l'immigration africaine devient un sujet politique. On ne la regarde plus seulement comme une sorte d'extériorité, on la pense au regard de la société tunisienne, de manière très violente certes, mais cela fait naître de nouveaux débats. On voit d'ailleurs des acteurs de la société civile qui, en réaction à cette campagne, appellent à la régularisation. Finalement, on a une politisation latente et progressive de la question des mobilités africaines. On est bien face à une immigration.

[Nejma Brahim](#)